

AU FIL DE THIL

PUBLICATION OFFICIELLE DE LA COMMUNE DE THIL (AIN).

SOMMAIRE

VOS ELUS

NOS ACTIONS

ENVIRONNEMENT

ASSOCIATIONS ...

FOCUS SUR ...

INFOS PRATIQUES

QUARTIER DES ARTISTES



EDITO

PAR VALÉRIE POMMAZ

L'équipe municipale, élue le 15 mars 2020, a pris ses fonctions le 23 mai dernier. Ce tout premier numéro de "Au fil de Thil" nous permet de nous présenter à vous.

Cette pandémie nous fait vivre une année inédite. Les instances de la Communauté de Communes n'ont pu se constituer qu'en cette rentrée suite au report du 2ème tour des élections de Miribel. Nous sommes conscients que toutes nos vies ont été chamboulées et nous vous invitons à prendre soin de vous.

Malgré ces conditions particulières, nous travaillons à la réalisation de notre programme et sommes toujours disponibles pour vous recevoir.

L'héritage laissé par l'équipe sortante va changer le cœur de notre village. Notre devoir est d'assurer que nos infrastructures: routes, école, cantine, périscolaire puissent s'adapter afin que tous les Thilois puissent vivre ensemble, tout en préservant l'identité Thiloise de village qui nous est chère.

Votre maire



VOS ELUS



Valérie Pommaz
Maire



Olivier Rouvière
1er adjoint - Finances



Isabelle Rouvière
2ème adjointe -
Enfance, Jeunesse,
Communication, Vie
du village



Vincent Traclet
3ème adjoint -
Urbanisme, Voirie,
Cadre de vie



Elisabeth Buonomo
Conseillère déléguée -
Enfance, Conseil
Municipal des Enfants



Christian Julian
Conseiller municipal et
communautaire



Delphine Viénot
Conseillère déléguée -
Entreprises, Associations



Jean-Marc Viénot
Conseiller délégué -
Bâtiments communaux



Catherine Ferron
Conseillère municipale



Victor Passarella
Conseiller municipal



Angélique Hernandez-Ruiz
Conseillère municipale



Michel Hargé
Conseiller municipal



Estelle Grumet
Conseillère municipale



Patrice Auray
Conseiller municipal



Damaris Caroppi
Conseillère municipale

NOS ACTIONS

URBANISME

Nous étions 1 088 en 2017 lors du dernier recensement et il est vrai que la démographie du village va quelque peu changer dans les mois à venir. En effet, la précédente équipe municipale de Bruno Loustalet a autorisé la construction de lotissements pour un total de 37 habitations au cœur du village sans compter les nombreuses divisions parcellaires et autres permis de construire individuels. Nous héritons malheureusement d'un PLU qui ne nous permet pas de refuser les permis demandés et donc de freiner cette évolution. Toute notre équipe travaille sur les solutions à apporter pour offrir le meilleur aux Thilois en tenant compte de cet héritage.

Les commissions urbanisme ont lieu tous les 15 jours pour faire face aux demandes. Depuis le 23 mai, nous comptons 32 Permis de Construire (PC) et 29 Demandes Préalables (DP) en cours d'instruction.



Pour rappel, sont soumis à une DP:

- les changements de façade (ravalement, ouverture ou changement de fenêtres, portes, volets, ...)
- les constructions à partir de 5m² : véranda, pergola, abri de jardin, carport, serre, piscine, ...
- les clôtures, portails, ...

VOIRIE

- Le parking de la mairie et les abords de Vival ont été sécurisés pour les piétons. Fini les voitures garées sur les trottoirs, n'oubliez pas le parking du cimetière! Un projet de réaménagement de la place de la mairie est en cours. Nous vous exposerons notre projet avant toute décision.
- La liaison entre la rue du stade et le Mas Durand a été fermée en raison de sa dangerosité. L'accès est toutefois autorisé aux cyclistes et aux agriculteurs. Des aménagements sont à l'essai actuellement rue du stade.
- Le marquage au sol a été refait de la route de Beynost jusqu'à la rue de la mairie.

CITY STADE

Le revêtement synthétique du city stade sera remplacé au printemps prochain. Une demande de subvention a été sollicitée pour intégrer de nouvelles structures. Nous vous présenterons différents projets de réaménagement de la zone du stade.

MERCI !



Nous profitons de notre première publication pour remercier tous ceux qui nous ont accompagnés dans notre première action. En quelques jours, ce sont pas moins de 1000 masques grand public qui ont été confectionnés, en mai dernier, grâce à une incroyable chaîne 100% thiloise.

Un immense MERCI à Angélique, Babeth, Catherine, Christiane, Delphine, Denise, Estelle, Hélène, Isabelle, Isabelle, Jean-Marc, Laëtitia, Martine, Michel, Myriam, Nelly, Océane, Olivier, Patrice, Paulette, Sarkis, Solène, Stéphane, Stéphanie, Valérie, Véronique et Vincent ainsi qu'à tous les généreux donateurs des tissus et autres matériels !

INDEMNITES DES ELUS

Promesse de campagne tenue ! Nous avons voté la baisse des indemnités des élus lors du conseil municipal du 12 juin dernier.

Le maire : 700,09 € brut

Les adjoints : 505,62 € brut

Les conseillers délégués : 116,68 € brut

Pour mémoire, l'ancienne équipe municipale percevait respectivement 1089,03 €, 641,75 €, 116,68 € brut.

ECOLE

La rentrée scolaire a eu lieu ... 122 enfants ont été accueillis dans un contexte bien particulier. Leur bien-être et sécurité sont notre priorité.

Petit retour en arrière... Que s'est-il passé cet été ?

- L'école a fait peau neuve. Des travaux de réfection ont été réalisés en salle de motricité, du périscolaire et dans les vestiaires des CP. Un plan pluriannuel des travaux/aménagements de l'école sera réalisé en concertation avec l'équipe enseignante et les représentants des parents d'élèves.

- Nous avons réalisé la sécurisation de certains jeux de l'école, des abords de l'école suite aux rapports de l'APAVE de 2018 et 2019 qui étaient restés lettre morte.

- Afin que les enfants évoluent dans un environnement sain, nous avons contractualisé avec une entreprise locale d'entretien.

Et dans le futur proche ?

Bientôt, un Conseil Municipal des Enfants (CME).

Nous remercions l'équipe enseignante pour son implication.

Nous souhaitons également remercier les agents techniques, nos agents du périscolaire et les ATSEMs pour leur dévouement et implication.



1/4 H CITOYEN



Le 1/4h citoyen sur le facebook live



353

vues en moyenne



48

interactions en moyenne



5

vidéos publiées

Nous vous l'annonçons lors de notre programme électoral, c'est chose faite ! Le quart d'heure citoyen a été mis en place avant chaque conseil municipal pour permettre aux Thilois de nous poser toutes leurs questions. Vous ne pouvez pas assister à ce temps d'échange? Pas de panique ! Vous pouvez toujours y assister à distance via le Facebook Live.



COVID

La covid en quelques chiffres

- 16 500 € de perte au niveau de l'école lors du confinement (qui permettait de prendre en charge en partie les salaires des agents de l'école) ;
- 2 930 € de manque à gagner (par rapport à 2019) suite à l'impossibilité de louer la salle des fêtes ;
- 2 900 € de masques, gel hydroalcoolique pour nos agents, l'école et les Thilois ;
- x3 de consommation d'essuie-mains en papier et de savon pour l'école suite au protocole sanitaire ;

La Covid c'est surtout...

Un arrêt de la vie du village : annulation de la Kermesse, report des Conscrits, de la gym, ...

Mais aussi ...

La mise en place du 2S2C afin de pouvoir accueillir tous les enfants à l'école dès le 2 juin.

Une solidarité sans faille : confection et distribution de masques, portage de repas à nos aînés par l'Auberge de Thil appuyée par Fraisochamp et Arlequin, le don de fleurs des Fleurs de Thil, le don de denrées par le Sou des Ecoles, ...

La bibliothèque en mode Drive

MERCI à vous tous !

Surtout, surtout ... Respectez les gestes barrières afin que notre village reprenne vie !

COMMUNICATION



Retrouvez chaque trimestre notre bulletin municipal qui vous permettra de suivre l'actualité du village.

Chaque début d'année, nous vous proposerons un numéro exceptionnel sous la forme d'un guide pratique regroupant de nombreuses informations utiles sur la vie du village.

QUELQUES ELEMENTS DE BILAN

Une mairie désorganisée suite :

- à l'arrêt maladie d'un agent révélant un manque d'organisation et de transversalité fragilisant le fonctionnement de la mairie ;
- à un système informatique à remettre à niveau : audit informatique en cours ;
- à des procédures peu voire pas formalisées.

Des économies à trouver :

- remise à plat des abonnements internet et téléphonie
- diminution du coût de la communication papier :

Thil Tempo 1 600 € par parution contre 414 € pour notre Au Fil de Thil!

Des prêts à rembourser :

- achat de la parcelle à côté de l'église à un prix bien trop élevé pour construire des logements sociaux
- parcelle au bord du canal enclavée et une autre au tribunal
- eaux pluviales dans le cadre des travaux d'assainissement

De nombreux travaux à conduire au vu de l'état du village et du faible entretien réalisé ces dernières années (bâtiments municipaux dont l'école, voirie, city stade,...) qu'il faudra prioriser.

Des aides à rechercher pour financer nos projets :

- demandes de subventions auprès du Département, de la Région, de l'État.

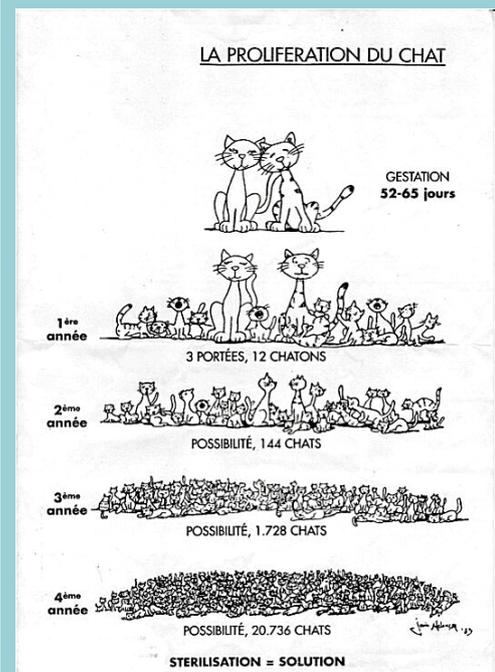
STERILISATION DES CHATS

Rien de plus mignon qu'un petit chat désiré et aimé de ses propriétaires. Malheureusement, nous constatons la multiplication de chats livrés à eux-mêmes et en détresse.

Afin de maîtriser ce phénomène, notre maire, a signé une convention avec 30 millions d'amis. Véronique Bergeron, Thiloise etoureuse des animaux, se propose de capturer 20 chats (10 mâles et 10 femelles) qui pourront être ainsi stérilisés et nous lui disons MERCI. Il ne leur sera fait aucun mal, ils seront marqués et relâchés, comme le prévoit la loi.

30 millions d'amis prendra en charge la moitié des frais de stérilisation tandis que l'autre moitié sera supportée par la commune, une enveloppe de 700 € pour 2020 a été votée au Conseil municipal du 17 septembre dernier.

Nous attirons votre attention sur le fait que seront stérilisés, les chats non pucés, non marqués ou sans collier. Nous vous invitons à prendre vos dispositions pour que vos chats ne soient pas considérés comme errants et sans maître.



ENVIRONNEMENT

ADIEU PLATANES...

Nous vous l'annonçons lors du 1/4h citoyen et du conseil municipal, au moins un platane du quai des amours est atteint du chancre coloré, maladie n'affectant que les platanes et n'ayant pas de traitement. La réglementation nous impose d'abattre les platanes dans un rayon de 30 mètres avec un mode d'abattage bien particulier pour ne pas contaminer les autres platanes.

En plus du coût économique, environ 14 000 € à supporter par la commune, nous aurons à payer le prix d'une défiguration du quai des Amours.

Il ne sera plus jamais comme nous l'avions connu. Bien entendu, des essences variées seront plantées afin de ramener une esthétique, de la biodiversité et d'éviter qu'un jour un ravageur ou une maladie ne re-défigure un lieu emblématique de notre village et riche en histoire.



INCIVILITES

De nombreuses incivilités sont à déplorer dans le village.

Le parvis de l'école est régulièrement souillé par des mégots, des bouteilles ou canettes, ... Les boîtes aux lettres dégradées depuis longtemps ont été remplacées et déplacées vers la mairie. Nous souhaitons utiliser l'espace libéré des anciennes boîtes aux lettres pour installer un espace dédié aux livres à échanger mais des délinquants en ont décidé autrement!

Au city stade, nous constatons des départs de feux sous les rampes du skate-park, de nombreux tessons de bouteilles jonchent le sol.

Nous regrettons également les nombreux dépôts sauvages sur nos chemins de promenade !

Nous vous rappelons que la liberté de chacun s'arrête là où commence celle des autres !



Nous souhaitons remercier l'action citoyenne de Matteo et Caroline pour le nettoyage de notre village.

Soyons tous responsables !

CONNAISSEZ-VOUS ...

La Semaine Européenne du Développement Durable ?

La SEDD a pour objectif de promouvoir le développement durable, de sensibiliser le plus grand nombre à ses enjeux et de faciliter une mobilisation concrète.

Elle a lieu au mois de septembre depuis 2003.

Vous avez des idées ? Vous voulez préparer un événement pour la prochaine SEDD ?

Faites-nous en part ! Et travaillons ensemble à la concrétisation de votre projet.

POLICE MUNICIPALE

Depuis le départ à la retraite de Marcel COURCAUD, notre ancien garde-champêtre, en juillet 2012, Thil est la seule commune de la CCMP sans police municipale. Ainsi, une convention pour la mise à disposition d'agents de la police municipale de Beynost sera signée prochainement. Elle pourra être effective à la fin du premier trimestre 2021.



ASSOCIATIONS... LE SOU DES ÉCOLES

Le sou des écoles est représenté par une équipe conviviale et oeuvre dans la bonne humeur.



Plusieurs manifestations ponctueront l'année pour financer des actions en faveur de nos enfants : initiation aux échecs, sorties scolaires, jeux, abonnement à la ludothèque, spectacle de Noël, carnaval, kermesse, ...

Nous vous invitons à leur réserver le meilleur accueil !

FOCUS SUR ... L'AUBERGE DE THIL

Claire et Alfred RIVOIRE ont pris possession de l'Auberge de Thil en 2008.

Grâce à un travail acharné, ils obtiennent, en 2011, le titre de « Maître Restaurateur ». C'est pour eux un nouvel élan, une nouvelle image de l'Auberge de Thil.

Durant plusieurs années, Claire et Alfred ont toujours avancé par projets : la rénovation de la salle, le ré-aménagement de la terrasse, et celui d'être entièrement propriétaire en est un aussi pour pouvoir encore se projeter. Suite à la crise sanitaire mais aussi suite aux travaux d'assainissement qu'ils ont subis l'automne dernier, les projets sont retardés. Cette période a été, pour eux, pire que le coronavirus ... Restaurant inaccessible, aucune visibilité, ... Ils décident de suspendre le service du soir pendant cette période invivable. C'est une grosse remise en question pour eux !

Cette année, grâce à leur courage, ils obtiennent le label « Saveurs de l'Ain ». Ils mettent en avant la qualité des produits locaux, ainsi que la cuisine de notre région .

Claire et Alfred n'ont jamais baissé les bras suite à tous ces coups durs. « Si l'on ne prend pas de risque, on n'avance pas » insiste Claire.

Afin de s'en sortir au mieux, suite au manque de réservations de groupe, ils décident d'ouvrir le restaurant les vendredis et samedis soir en plus de tous les midis. Ils privilégient les réservations individuelles.

Grâce à cette « positive attitude » Claire et Alfred ont encore de beaux projets pour 2021 !



QUESTIONS / REPONSES

A quelle date est prévue la fin des travaux d'assainissement ? Quand pourra-t-on se raccorder ?

La fin du tunnel est proche !

Les travaux d'assainissement devraient se terminer d'ici la fin de l'année. Les raccordements sont donc à prévoir début 2021.

Nous vous communiquerons les dates exactes via le fil info et sur le site Internet qui fera peau neuve prochainement.

A noter que des travaux de rénovation du réseau d'eau potable ont débuté le 26 septembre pour une durée de 6 semaines sur la route de Montluel. Nous suivons de près tous les travaux au quotidien.

La rue de l'église va-t-elle rester en double sens ?

Cette rue n'a pas vocation à rester en double sens, elle n'est pas configurée pour. Différents aménagements sont envisagés et feront l'objet d'une concertation plus globale sur la circulation dans le village après des tests grandeur nature.

Avec toutes ces divisions parcellaires, nous craignons de voir apparaître des immeubles de 3 étages.

Le PLU actuel n'autorise que des constructions en R+1+attique maximum. Ces constructions avec attique devront s'intégrer dans leur environnement et les vues seront limitées.

>>> Pour poser vos questions, vous avez la possibilité de nous rejoindre lors d'un Facebook live, à 20h15 le jour des conseils municipaux, de nous envoyer un mail sur mairie.thil@thil.fr ou encore de nous écrire sur papier libre et le glisser dans la boîte aux lettres de la mairie.

INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Ouverture au public

Lundi, mardi et mercredi : 8h30 - 12h

Jeudi : 13h30 - 18h30

Vendredi : 13h30 - 17h

Samedi : sur rendez-vous

Prise de rendez-vous avec vos élus

Par téléphone au 04 78 06 19 90

Par e-mail : mairie.thilethil.fr Précisez l'objet de votre demande.



ACTES ADMINISTRATIFS

Carte d'identité / Passeport

- Réaliser une pré-demande sur : <https://ants.gouv.fr>

- Prendre rendez-vous avec une mairie équipée pour réaliser des cartes d'identité et passeports biométriques : mairies de Beynost, Montluel et Miribel

Extrait de naissance

- Demande à réaliser auprès de la mairie du lieu de naissance

Extrait d'acte de mariage

- Demande à réaliser auprès de la mairie du lieu de mariage

Extrait d'acte de décès

- Demande à réaliser auprès de la mairie du lieu de décès ou du dernier domicile

Inscription sur les listes électorales

- Inscription en mairie du domicile avant le 31 décembre (en 2021, nous aurons à voter pour les départementales et les régionales)

Recensement militaire

- Pour les filles et les garçons, recensement en mairie le mois anniversaire des 16 ans

QUARTIER DES ARTISTES

Afin d'illustrer, égayer, compléter nos publications, nous faisons appel à vos talents de photographe, de dessinateur, d'illustrateur, ...

Pour participer, envoyez-nous vos photos, dessins, illustrations, peintures, ... accompagnés de vos noms, prénoms à l'adresse mail suivante: jesuisunartiste@thil.fr. Vos productions pourront être publiées soit sur notre page Facebook, soit sur le site Internet de la mairie, soit dans le bulletin municipal selon les besoins et les thèmes traités.



ENTREPRISES

ARTISANS / COMMERÇANTS

Vous êtes artisan, commerçant, prestataire de services sur notre charmante commune ? Faites-vous connaître en nous envoyant un mail à dvienot@thil.fr

Nous avons une vraie richesse, autant la partager ! Nous parlerons de vous à travers nos différents moyens de communication.



TARTIFLETTE DRIVE

C'est l'automne, ... bientôt l'hiver ! Festhilité vous propose, pour vous réchauffer, l'opération tartiflette Drive de 18h30 à 22h le samedi 7 novembre : une vente à emporter de tartiflette préparée sur place. Les modalités d'organisation et de réservation vous seront communiquées très bientôt!

CONSCRITS THILOIS EN O

Festhilité a le plaisir de reconduire, malgré les conditions sanitaires, la fête des conscrits en O. Un courrier nominatif a été distribué aux personnes concernées. Une première réunion est organisée le samedi 17 octobre 2020 à 11h00 à la salle des fêtes. Venez nombreux !

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

La cérémonie du 11 novembre aura lieu à 9h45 devant le monument aux morts.

